

PROCÉDURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE TANIATA

ACCUEIL DES PARENTS ET DES VISITEURS

Parents et visiteurs sont priés de se présenter au secrétariat ou au poste d'accueil du service de garde dès leur arrivée pour signifier leur présence.

Il est interdit, pour tout visiteur, de circuler dans l'école, et ce, pour des raisons de sécurité.

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, merci de prendre rendez-vous.

Si votre enfant doit quitter pendant la journée pour un rendez-vous, nous vous serions reconnaissants de respecter les heures de classe et de venir chercher votre enfant seulement lors des récréations (9h50 à 10h10 et de 13h40 à 14h), durant l'heure du dîner ou à la fin des classes à 13h57 pour le préscolaire et à 15h05 pour le primaire et ce, afin de ne pas perturber le déroulement des cours et maximiser un climat propice aux apprentissages de tous nos élèves.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Secrétariat : 7h30 à 11h30
 12h30 à 15h30

HORAIRE RÉGULIER

Préscolaire : 7h50 à 11h15
 12h40 à 13h57

Primaire : AM: 7h50 à 11h15
 récréation AM : 9h50 à 10h10

 PM: 12h40 à 15h05
 récréation PM : 13h40 à 14h

Service de garde : 7h00 à 18h00

Merci de vous assurer de la ponctualité de votre enfant car un élève qui arrive en retard, c'est toute la classe que ça dérange. Veuillez prendre note qu'une surveillance est effectuée dès 7h35 le matin et 12h30 le midi.

Procédures de fonctionnement de l'École de Taniata (suite)

1. STATIONNEMENT

Le stationnement devant l'école est réservé pour le personnel. Les parents doivent utiliser le stationnement près du presbytère ou sur la rue des Écoliers. Pour des raisons de sécurité, merci d'utiliser les trottoirs afin de ne pas circuler dans le stationnement.

2. ABSENCES

Il est de la responsabilité du parent de communiquer l'absence de son enfant via la plate-forme Mozaik.

3. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Pour vivre dans un milieu calme et sécuritaire et par respect pour ceux qui partagent notre milieu de vie, les élèves sont invités à circuler en marchant et en chuchotant.

Sur les heures de classe, ils circulent en silence par respect pour les élèves au travail.

4. POLITESSE ET CIVISME

À l'école Taniata, les élèves sont invités à interpellier les adultes en utilisant les mots monsieur ou madame devant le prénom. Exemple : madame Chantal ou monsieur Ghislain

5. VIOLENCE ET INTIMIDATION

Toute forme de violence et d'intimidation sera sanctionnée.

6. COLLATION

Par mesure de prévention pour les élèves allergiques :

Il est interdit d'avoir des aliments contenant des noix et arachides.

Les gommes et les friandises ne sont pas permises.

Seuls les fruits, les légumes et les produits laitiers sont acceptés.

7. OBJETS PERSONNELS

Les objets personnels sont interdits à l'école (objets électroniques, MP3, *iPod*, cartes d'échange, cellulaire, petites voitures) sauf pour des activités autorisées. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des pertes ou des bris.

À l'école primaire, le cellulaire et la montre intelligente ne sont pas requis pour les activités pédagogiques. Merci de veillez à ce que votre enfant laisse ses appareils à la maison.

8. TENUE VESTIMENTAIRE

En tout temps, incluant le cours d'éducation physique:

- ☛ Votre enfant se doit de porter une tenue vestimentaire décente et adéquate selon la saison. Pendant la saison hivernale, les bottes et les vêtements d'hiver (manteau, pantalon, tuque, mitaines) sont obligatoires.
- ☛ Les mini-jupes, les mini-shorts (mi-cuisse), les bretelles spaghetti, les gilets trop courts (au-dessus du nombril) sont interdits, de même que les pantalons portés en bas des hanches et les pantalons troués.
- ☛ Aucun vêtement ou accessoire associé à la violence, la drogue et l'alcool n'est accepté.
- ☛ Votre enfant doit posséder deux paires de chaussures : l'une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur.
- ☛ Les sandales de plage (gougounes) ne sont pas recommandées pour des raisons de sécurité.

9. PLANCHE ET SOULIERS À ROULETTES, PATINS À ROUES ALIGNÉES ET TROTTINETTE

L'usage de ces objets est interdit à l'école.

10. BICYCLETTE

Élèves autorisés à venir à l'école à bicyclette :

Septembre et octobre : élèves de 4^e, 5^e et 6^e année

Mai et juin : élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année

Conditions d'utilisation de sa bicyclette à l'école

- Respecter les éléments de sécurité du code de la route.
- Port **obligatoire** du casque de sécurité.
- Attacher sa bicyclette avec un cadenas.
- **Ne pas circuler** sur le stationnement et la cour avec sa bicyclette.
- Circuler **à côté** de son vélo dans la pente de la rue des Écoliers.

L'école n'est pas responsable des bris ou des vols. Le non-respect des conditions mentionnées peut entraîner la perte du privilège de venir à l'école à bicyclette.

11. COUR D'ÉCOLE

Nous sensibilisons les élèves à faire des choix de jeux qui n'incluent pas des gestes qui pourraient compromettre la sécurité et le bien-être de tous.

LES RÈGLES DE CONDUITE

DE MON ÉCOLE



VISION

Ensemble, assurer un encadrement, un enseignement et un accompagnement rigoureux qui permet le développement du potentiel de tous nos élèves.

MISSION

Favoriser l'épanouissement personnel et scolaire de tous nos élèves pour les préparer à devenir des citoyens responsables.



valeurs	Règles	Raisons	comportements attendus
Respect	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'adopte un comportement respectueux envers tous 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour maintenir un milieu de vie harmonieux et agréable. ✓ Pour développer un savoir-vivre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je communique positivement. ✓ J'accepte les différences.
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'agis de façon sécuritaire ✓ Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour assurer ma sécurité et celle des autres. ✓ Pour vivre dans un milieu agréable et fonctionnel, dans un esprit de solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'utilise le matériel, les équipements et les lieux selon l'usage prévu. ✓ Je respecte les mesures de sécurité établies. ✓ Je range le matériel utilisé. ✓ Je nettoie le matériel et les lieux après les avoir utilisés.
Intégrité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je refuse de participer à toute forme de violence 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour vivre dans un milieu sain et sécuritaire. ✓ Pour développer un savoir-être. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'inclus les autres. ✓ Je dénonce toute forme de violence.

Mesures de renforcement	Mesures d'aide et de soutien	Mesures de réparation	Mesures disciplinaires
<i>Soutien aux comportements positifs</i>	<i>Gestion positive des écarts de conduite (Mesures logiques et graduées selon les besoins de l'élève.)</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> Encouragement verbal et positif <input checked="" type="checkbox"/> Tableau d'honneur <input checked="" type="checkbox"/> Mots d'encouragement <input checked="" type="checkbox"/> Coupons-privilege <input checked="" type="checkbox"/> Appels ou courriel aux parents pour souligner les bons coups <input checked="" type="checkbox"/> Passer du temps de qualité avec un adulte signifiant <input checked="" type="checkbox"/> Activité privilège <input checked="" type="checkbox"/> Note positive à l'agenda <input checked="" type="checkbox"/> Méritas <input checked="" type="checkbox"/> Donner des responsabilités <input checked="" type="checkbox"/> Donner des défis aux élèves <input checked="" type="checkbox"/> Billets «surpris à bien faire»	<input checked="" type="checkbox"/> Modelage et rappel des comportements attendus <input checked="" type="checkbox"/> Retrait <input checked="" type="checkbox"/> Feuille de route <input checked="" type="checkbox"/> Contrat d'engagement <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec le parent <input checked="" type="checkbox"/> Récréation guidée <input checked="" type="checkbox"/> Programme d'habiletés sociales et techniques d'impacts <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec TES et/ou professionnel de l'école <input checked="" type="checkbox"/> Référence aux ressources externes (CISSS, DPJ, etc) <input checked="" type="checkbox"/> Soutien par un pair <input checked="" type="checkbox"/> Déplacements supervisés	<input checked="" type="checkbox"/> Excuses verbales <input checked="" type="checkbox"/> Excuses écrites <input checked="" type="checkbox"/> Rendre un service <input checked="" type="checkbox"/> Corvée de nettoyage <input checked="" type="checkbox"/> Remplacer, réparer le matériel brisé <input checked="" type="checkbox"/> Rendre ou rembourser ce qui a été pris à l'autre <input checked="" type="checkbox"/> Faire une attention à l'adulte ou à l'autre élève <input checked="" type="checkbox"/> Travail de réflexion	<input checked="" type="checkbox"/> Avertissement verbal <input checked="" type="checkbox"/> Avis de manquement mineur ou majeur <input checked="" type="checkbox"/> Message aux parents <input checked="" type="checkbox"/> Confiscation du matériel <input checked="" type="checkbox"/> Retrait du groupe <input checked="" type="checkbox"/> Reprise de temps perdu ou du travail <input checked="" type="checkbox"/> Récréations garde à vue <input checked="" type="checkbox"/> Interdiction de contact <input checked="" type="checkbox"/> Travail de réflexion <input checked="" type="checkbox"/> Feuille de route <input checked="" type="checkbox"/> Retenue <input checked="" type="checkbox"/> Suspension interne et/ou externe <input checked="" type="checkbox"/> Travaux communautaires

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école : je m'engage à les respecter et à assumer les conséquences liées à mon comportement.

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Signature du titulaire : _____

Plan d'action POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

2022-2023

À notre école

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'électronique.

Si des actes de violence mettant en cause la sécurité et l'intégrité d'une personne surviennent, toute personne doit le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement. Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres.

Nous encourageons et sensibilisons les élèves à dénoncer des situations s'ils sont victimes ou témoins.

Nos résultats

En 2021-2022, nos priorités étaient de développer les habiletés sociales chez les élèves et d'améliorer leurs perceptions quant à l'aide apportée par les adultes de l'école. De plus, des activités de prévention (avec la collaboration du service de police de Lévis) ont eu lieu.

Nous avons poursuivi la remise de méritas, des ateliers d'habiletés sociales (respect, estime de soi, résolution de conflits) animés par les éducatrices spécialisées en collaboration avec l'animatrice à la vie spirituelle et engagement communautaire de l'école. La mise en place des billets verts a permis de récompenser et de renforcer les comportements attendus.

Portrait de la situation

À la suite de l'analyse du portrait de la situation de la sécurité et de la violence de notre école (sondage SEVEQ réalisé au printemps 2021 auprès des élèves de 4^{ème} à 6^{ème} année), nous constatons que 91% des élèves se sentent en sécurité. 86 % des élèves perçoivent un bon climat de justice. La violence verbale et la violence indirecte (sociale ou électronique) demeurent les formes de violence les plus présentes dans notre milieu.

Nous comptons mettre en place les actions du plan de lutte en poursuivant, en sous-groupes, les ateliers d'habiletés sociales. Nous continuerons à porter une attention particulière quant à la prévention de la violence qu'elle soit physique ou verbale, à l'école ou sur les réseaux sociaux. Le comité Règles de vie poursuivra ses activités. L'enseignement explicite des comportements attendus dans tous les espaces fréquentés par les élèves est également valorisé par la remise des méritas et des billets verts.



moi
j'agis

Définitions

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



École de
Taniata

Nos actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Enseignement explicite et modélisation des règles de vie.
- Soutien et accompagnement de l'équipe école par les éducatrices spécialisées et des psychologues.
- Animation d'ateliers de prévention et de sensibilisation par différents intervenants.
- Implication des parents/ Mise en place de protocoles d'intervention.
- Sous-groupe d'habiletés sociales chez les petits et activités en classe dès la 3^e année.
- Accompagnement de notre chien Mira
- Mise en place de récréations organisées
- Présence des éducatrices spécialisées lors des récréations

Nos actions si on constate un geste de violence ou d'intimidation

Au moment où le geste est observé :

Arrêt d'agir immédiat. Rencontre avec les élèves concernés pour analyse de la situation, évaluation des besoins. Type d'intervention et sanction selon la gravité de la situation. Avis aux parents. Signalement possible auprès du DPJ. Plainte policière possible.

Mesures de soutien et d'encadrement :

Intervention immédiate

Concertation équipe école / collaboration avec les parents.

Selon le cas : protocole d'intervention, médiation, plan d'intervention, recours à des ressources professionnelles et/ou communautaires.

**VIOLENCE ET
INTIMIDATION**
100%
**PRÉVENTION
INTERVENTION**

Sanctions possibles :

L'auteur de violence ou d'intimidation s'expose à des sanctions disciplinaires (perte de privilèges, geste réparateur, retenue, suspensions internes ou externes). Celles-ci seront choisies selon le contexte et la gravité. Les parents de l'auteur de violence ou d'intimidation seront sollicités pour collaborer à la recherche de solutions et, tout comme leur enfant, devront prendre des engagements pour s'assurer que la situation cesse et ne se répète pas.

Suivi :

Soutien aux élèves victimes d'intimidation et aux élèves intimidateurs par les éducatrices spécialisées et/ou la direction et/ou la psychologue.

Vérifications à intervalles rapprochés et réguliers afin de vérifier si la situation d'intimidation a cessé,

Moyens pour dénoncer ou signaler une situation

Informez (par écrit ou verbalement) ses parents et/ou un adulte (enseignant, éducatrice, direction, psychologue, orthopédagogue, éducatrice spécialisée) de l'école.

Pour signaler une situation dans le transport scolaire : (418) 838-8310 poste 27739 (ASSEZ)
(418) 888-0500 (sans frais pour Lotbinière)

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

**Dénoncer ou signaler
ce n'est pas « STOOLER »**

Les parents ou les élèves majeurs peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@csnavigateurs.qc.ca

**Plan d'action
Pour un milieu
sain et sécuritaire**



Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec